

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le deux décembre deux mille vingt-deux à 18h45,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	25/11/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	09/12/2022

**OBJET :**

**Mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la ville de Gap  
fixation du montant définitif pour l'année 2022**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , M. Alain BLANC , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI procuration à Mme Françoise DUSSERRE, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Sabrina CAL procuration à Mme Catherine ASSO, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, M. Eric MONTROYA procuration à M. Pierre PHILIP, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

**Absent(s) :**

M. Jean-Louis BROCHIER, M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Chiara GENTY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu la délibération n° 2019\_12\_5 du 6 décembre 2019 relative à la convention cadre de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération,

Considérant la nécessité de poursuivre la mutualisation engagée depuis le 1er janvier 2017 afin que le développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire. Les communes membres se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services à vocation transversale. Pour cela, elles s'appuient sur le fait que la Ville de Gap, en tant que ville centre de taille moyenne, possède déjà des services permettant de gérer, de manière partagée, la communauté d'agglomération et la ville de Gap dans leur taille actuelle,

Conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la ville et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et compte-tenu des évolutions constatées au niveau du temps de travail consacré par les agents des services de la Ville de Gap dans le cadre de la mutualisation, il convient de prévoir une délibération de régularisation.

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance devra prendre une délibération concordante dès que cela sera possible.

**Décision :**

**Il est proposé, sur avis de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines, de la Commission des finances et du budget réunies le 23 novembre 2022 et du Comité Technique réuni le 28 novembre 2022 :**

**Article 1 : d'approuver la délibération de régularisation au titre de l'année 2022 relative à la mise à disposition réciproque de services ou de parties de services de la Ville de Gap au profit de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.**

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 252 931.08 € à l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition descendante de l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE vers la Ville de GAP pour l'année 2022 sachant que la mise à disposition ascendante représente 1 434 511,52 € pour l'année 2022.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 40

La Maire-Adjointe



Catherine ASSO

Le Secrétaire de Séance

Chiara GENTY



Transmis en Préfecture le : 15 DEC. 2022  
Affiché ou publié le : 15 DEC. 2022

## ANNEXE 1

### Parties de services mises à disposition

#### 1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération**

1 agent à temps complet en charge du secrétariat pour le compte de la Ville de Gap à raison de 80 % de son temps de travail.

Estimation du temps passé : 80 %.

- **Direction de la Communication**

#### ***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville de Gap***

1 agent chargé de la Communication

Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

#### ***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville***

Estimation du temps passé : 80 %.

#### 2. Direction Générale des Services

- **Direction des Ressources Humaines**

#### ***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville***

La direction regroupe : 2 agents à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,
- Préparation et suivi du Comité Technique,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,

- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Conduite des études d'analyses financières liées au personnel,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation des budgets,
- Suivi du chômage,
- Réalisation de tableaux de bord,
- Gestion des systèmes d'information RH.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville***

Estimation du temps passé : 84 %

- 3. Direction Générale Déléguées des Affaires Générales
- **Direction des Finances**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville***

La direction regroupe : 1 agent à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Exécution budgétaires,
- Gestion comptable

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville***

Estimation du temps passé : 10 %.

- .4. Direction Générale Des Services Techniques
- **Direction Générale Déléguée à la Mobilité, Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville***

La Direction regroupe : 1 agent  
Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Supervision de la flotte automobile

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville***

Estimation du temps passé : 30 %.

- **Direction des Transports Urbains**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville***

La Direction regroupe : 37.5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Gestion administrative du mobilier urbain

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville***

Estimation du temps passé : 0.009 %.

- **Direction de la gestion des déchets**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville***

La Direction regroupe : 37.5 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Suivi de chantiers

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville***

Estimation du temps passé : 0.019 %.

- **Direction du Développement Économique**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville***

La Direction regroupe : 2,44 agents Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Visite d'entreprises
- Autorisations commerciales

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville***

Estimation du temps passé : 30 %.

- **Direction de l'Education**

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Coordination du personnel des écoles
- Gestion des problèmes des écoles d'un point de vue relationnel, organisationnel et technique

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville***

Estimation du temps passé : 50 %.



## ANNEXE 1

### Parties de services mises à disposition

#### 1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération / Secrétariat des manifestations / Huissiers**

#### ***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction et le secrétariat regroupent : 6.06 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Toutes tâches de cabinet et de secrétariat liées aux responsabilités du Président de la communauté d'agglomération.
- tâches de gestion d'agenda de la Présidence de la communauté d'agglomération,
- organisation et mise en œuvre matérielle de manifestations et de la tenue d'instances communautaires,
- transmission d'informations.

---

#### ***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 20 %.

- **Direction de la Communication**

#### ***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 5,68 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

#### ***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.69 %.

## .2 Direction Générale des Services

- **Direction Générale des Services et son secrétariat**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 3,4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction de l'ensemble des services transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au bureau, aux commissions, aux réunions de services en lien avec les services de l'état),
- Supervision des décisions souhaitées par le bureau et le conseil de communauté (compte-rendu du bureau, impulsion des dossiers auprès des services...),
- Élaboration, organisation et suivi du Conseil communautaire (ordre du jour et convocation, supervision des notes de synthèse, comptes rendus, contrôle de légalité...).

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 40 %.

---

- **Direction de la sécurité publique**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 21.41 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Sécurisation du territoire et des aires du voyage

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.054 %.

- **Direction des Ressources Humaines**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 17.21 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,

- Préparation et suivi du Comité Technique commun,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation du budget,
- Réalisation de tableaux de bord,

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 13.16%

- **Direction de la prospective**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Élaboration et mise en œuvre du PCAET

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0%

**3 Direction Générale Déléguées des Affaires Générales**

- **Direction des Finances**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 8.35 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 43.87 %.

- **Direction du contrôle de gestion**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion de la trésorerie, de la dette,
- Contrôle du budget,
- Suivi de la CCSPL,
- Suivi des Délégations de Service Public,
- Contrôle des associations.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Service Subventions**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

Le service regroupe : 1.2 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Aide au montage de dossiers de demande de subventions
- Gestion et suivi des subventions

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 50%.

- **Direction des Affaires Juridiques**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Préparation et suivi des séances du conseil communautaire,

- Adaptation aux règles particulières de fonctionnement liées à la qualité d'agglomération,
- Rédaction d'actes (PV de transfert, conventions, contrats de mutualisation, etc).
- Gestion des affaires juridiques (conseil, contentieux etc).

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 30 %.

- **Direction des Achats et Marchés Publics**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 8.61 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des procédures administratives et juridiques relatives aux marchés publics,
- Attribution, commission d'appel d'offre et prise des actes courant.
- Suivi comptable et financier.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 39 %.

- **Direction de la Population**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

Sur l'ensemble des agents de cette direction, une partie exerce des missions pour la communauté d'agglomération :

La Direction regroupe : 3.30 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Missions d'huissiers : reprographie, distributions de documents, préparation et réalisation des réceptions.
- Gestion du courrier arrivée et départ.
- Missions d'accueil du public et de standard téléphonique.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 24.66 %.

4. Direction Générale des Services Techniques

- **Direction Générale des Services Techniques et son secrétariat**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 3 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction générale des services techniques placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services...).

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction Générale Déléguée à la mobilité, aux transports urbains, parkings et parc automobile**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 0.75 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- secrétariat de la Direction

***Temps de travail consacré par l'agent de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 70 %.

- **Direction Générale Déléguée aux programmes spécifiques, environnement, agriculture, eau et assainissement**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 4.42 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction déléguée des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services ...).

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 79.1 %.

- **Direction des Bâtiments**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 24.71 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Construction de la déchetterie de la Flodanche
- Interventions et dépannages des bâtiments communautaires

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.85 %.

- **Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 17.88 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 20 %.

- **Direction de la voirie**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 27.34 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération
- Entretien des voiries des zones d'activités.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.74%

- **Direction de la coordination technique, des concessions et de l'éclairage public**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 15.49 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.27 %.

- **Direction des Systèmes d'information**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 7.21 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- La gestion des postes de travail (matériels et logiciels (informatique, télécoms, téléphonie), gestion du parc et son renouvellement, gestion des prestataires, assister et conseiller les utilisateurs, identifier les besoins de formation...).
- La gestion des serveurs (administration, sécurité, sauvegarde, plan de secours, anti virus, spam, firewall, maintien à jour système et middleware, accompagnement projets métiers, évolutions infrastructures...).
- La gestion des projets systèmes d'information (conduire les projets d'évolution, administration technique et fonctionnelle des progiciels et apports d'expertise, gestion et développement du SIG...).

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 11.35 %.

- **Direction du Parc Automobile**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 6.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable,
- Entretien courant de tous les véhicules du parc,



- Réparations de tous les véhicules.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 49.12 %.

- **Direction du Développement économique**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 0.8 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 70 %

- 3.1.5 Direction Générale Adjointe à la Vie sociale

- **Direction de la Culture**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 64.21 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.03 %.

- **Direction de l'Éducation**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 154.14 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité
- Appui administratif pour l'accueil de loisirs intercommunal

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.03 %.

- **Direction Générale Adjointe à la Vie sociale**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction, encadrement et suivi des missions de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi et de la Direction de la Jeunesse et du Développement des Quartiers consacrées à la communauté d'agglomération.

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 20 %.

- **Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale**

***Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération***

La Direction regroupe : 35.61 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Animation partenariale du contrat de ville - comité de pilotage, veille réglementaire, suivi dispositif contractuel, conventions d'application.
- Gestion de la programmation annuelle.
- Animation de groupes de travail, coordination des acteurs et suivi des actions par piliers.
- Suivi de la participation des habitants
- Suivi de la politique habitat
- CISPD
- PLH
- Observatoire.

Secrétariat administratif (dont délibérations)

Suivi financier

***Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération***

Estimation du temps passé : 0.54%.

Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE LA VILLE VERS L'AGGLOMERATION - ANNEE 2022

Prévisionnel 2022										
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Cout unitaire salarial annuel ETP	Cout unitaire salarial annuel	Cout salarial annuel ETP	Cout salarial annuel	Cout unitaire Administratif et Hébergement	Coût des matériels Administratifs et Hébergement annuel	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition ETP	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition
6,06	0,2000	1,21	43 084,41	29 018,15	52 218,30	35 170,00	2 020,25	2 448,54	54 666,85	37 618,54
5,68	0,0690	0,39	43 645,82	30 961,12	17 105,69	12 134,28	2 020,25	791,78	17 897,37	12 926,06
21,41	0,0054	0,12	37 185,31	33 174,12	4 299,14	3 835,39	2 020,25	233,57	4 532,71	4 068,96
10,88	0,0000	0,00	31 980,48	23 191,77	0,00	0,00	2 020,25	0,00	0,00	0,00
3,40	0,4000	1,36	66 659,24	56 660,36	90 656,57	77 058,09	2 020,25	2 747,54	93 404,11	79 805,63
17,21	0,1316	2,26	35 280,77	26 806,74	79 905,16	60 712,87	2 020,25	4 575,53	84 480,69	65 288,40
1,00	0,0000	0,00	60 053,14	60 053,14	0,00	0,00	2 020,25	0,00	0,00	0,00
8,35	0,4387	3,66	43 198,03	40 078,92	158 243,58	146 814,90	2 020,25	7 400,47	165 644,05	154 215,36
1,20	0,5000	0,60	24 124,48	32 165,97	14 474,59	19 299,58	2 020,25	1 212,15	15 686,84	20 511,73
1,00	0,3500	0,35	66 337,76	66 337,76	23 216,22	23 218,22	2 020,25	707,09	23 925,30	23 925,30
1,00	0,3000	0,30	48 742,04	48 742,04	14 622,61	14 622,61	2 020,25	608,08	15 228,69	15 228,69
8,61	0,3900	3,36	41 144,60	35 407,21	138 159,45	118 893,87	2 020,25	6 783,80	144 943,25	125 677,67
3,30	0,2466	0,81	31 653,79	20 891,50	25 759,22	17 001,08	2 020,25	1 644,04	27 403,26	18 645,12
4,16	0,0000	0,00	38 479,07	26 668,13	0,00	0,00	2 020,25	0,00	0,00	0,00
3,00	0,3500	1,05	69 156,93	69 156,93	72 614,78	72 614,78	2 020,25	2 121,26	74 736,04	74 736,04
0,75	0,7000	0,53	41 325,02	41 325,02	21 695,64	21 695,64	2 020,25	1 060,63	22 756,27	22 756,27
4,42	0,7910	3,50	49 014,72	43 296,34	171 366,24	151 373,53	2 020,25	7 063,24	178 429,48	159 436,77
24,71	0,0850	2,10	43 593,94	39 893,84	91 562,53	83 791,03	2 020,25	4 243,23	95 805,76	88 034,26
17,86	0,2000	3,58	43 622,41	39 005,70	155 993,74	139 484,38	2 020,25	7 224,41	163 218,15	146 708,80
27,34	0,0740	2,02	37 806,75	32 296,55	76 499,44	65 349,92	2 020,25	4 087,84	80 587,28	69 437,76
15,49	0,0276	0,43	44 058,11	42 658,35	18 635,90	18 237,47	2 020,25	863,71	19 699,80	19 101,17
64,21	0,0030	0,19	41 245,88	29 424,90	7 945,19	5 668,12	2 020,25	389,16	8 334,35	6 057,28
154,14	0,0030	0,46	34 481,00	22 062,90	15 944,70	10 197,70	2 020,25	934,20	16 878,91	11 131,91
6,80	0,4912	3,34	41 883,75	40 687,07	139 898,43	135 901,32	2 020,25	6 747,96	146 646,38	142 649,28
7,21	0,1135	0,82	42 851,02	36 661,49	35 099,22	31 638,05	2 020,25	1 653,24	36 752,46	33 291,29
1,00	0,2000	0,20	101 085,95	101 085,95	20 217,19	20 217,19	2 020,25	404,05	20 621,24	20 621,24
35,61	0,0545	1,94	38 074,46	30 812,20	73 892,92	59 798,62	2 020,25	3 920,79	77 813,61	63 719,41
0,80	0,7000	0,56	33 548,63	33 548,63	18 787,23	18 787,23	2 020,25	1 131,34	19 918,57	19 918,57
456,62	6,82	35,14	1 273 358,11	1 134 062,80	1 539 015,99	1 363 515,87	56 567,00	70 995,65	1 610 011,24	1 434 511,52
456,62	6,82	35,14	1 273 358,11	1 134 062,80	1 539 015,99	1 363 515,87	56 567,00	70 995,65	1 610 011,24	1 434 511,52



Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE L'AGGLOMERATION VERS LA VILLE - ANNEE 2022

Prévisionnel 2022										
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mise à disposition	Coût unitaire salarial annuel ETP	Coût unitaire salarial annuel	Coût salarial annuel ETP	Coût salarial annuel	Coût unitaire Administratif et Hébergement	Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition ETP	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition
	1,00	0,8000	48 055,46	38 444,37	38 444,37	38 444,37	2 020,25	1 616,20	40 060,57	40 060,57
Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - Pdt de la CA	1,00	0,8000	43 702,65	34 962,12	34 962,12	34 962,12	2 020,25	1 616,20	36 578,32	36 578,32
Direction de la Communication	2,00	0,8400	56 206,91	94 427,61	94 427,61	94 427,61	2 020,25	3 394,02	97 821,63	97 821,63
Direction des Ressources Humaines	1,00	0,1000	29 763,80	2 976,38	2 976,38	2 976,38	2 020,25	202,03	3 178,41	3 178,41
Direction des Finances	1,00	0,3000	91 918,90	91 918,90	27 575,67	27 575,67	2 020,25	606,08	28 181,75	28 181,75
Direction Générale Déléguée à la Mobilité, aux Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile	37,50	0,0019	36 028,38	32 168,20	2 567,02	2 291,98	2 020,25	143,84	2 710,98	2 435,93
Direction de la Propreté Urbaine	1,00	0,5000	40 207,89	40 207,89	20 103,95	20 103,95	2 020,25	1 010,13	21 114,07	21 114,07
Direction accueil de loisirs	2,44	0,3000	61 773,80	30 166,11	45 218,28	22 081,59	2 020,25	1 478,82	45 697,10	23 560,42
Direction du développement économique	37,500	0,0009	36 028,38	32 168,20	1 215,96	1 085,68	2 020,25	68,18	1 284,14	1 153,86
Direction des transports urbains	84,440	3,643	443 685,97	404 358,12	266 275,39	242 863,67	16 162,00	10 067,41	276 342,80	252 031,08
Sous totaux										
Totaux	93,02		25,70			242 863,67		10 067,41		252 931,08